



# Li Manjo Coudéna\*

Bulletin municipal n°1 - Juin 2008

Castillon du Gard



## Edito du maire

Le premier trimestre de la nouvelle équipe municipale s'achève. Comme nous l'avions annoncé, nous voulons vous tenir informés régulièrement de l'avancée de nos travaux, des décisions que nous avons pu prendre et de nos projets d'avenir. Une majeure partie du temps et des réunions de ces trois derniers mois ont été consacrés à la mise en place des différentes commissions prévues par le conseil municipal, par la communauté de communes et par les différents syndicats. Le budget, étape décisive de toute politique municipale, a occupé également un espace temps important. Le Compte rendu de la trésorerie de Remoulins est suffisamment éloquent : nos marges de manœuvres sont très ténues. Nous devons donner des priorités à chacun de nos projets.

L'école maternelle est donc devenue notre projet numéro un. La chapelle romane sera dorénavant entièrement réservée à l'enseignement. L'étude du projet devrait être terminée le 23 juin et les travaux débiteront dès la fin de l'année scolaire.

Le deuxième dossier qui a retenu notre attention est l'aménagement de l'entrée du village. Nous avons dénoncé le compromis de vente qui liait la commune à un promoteur pour la vente du stade. Une étude paysagère est en cours pour améliorer l'environnement et rendre accueillant l'accès sud de Castillon. La remise en état des courts de tennis et du club-house fait partie de ce projet.

Tous ces projets n'auront un sens que si chacun d'entre nous fait preuve de civisme.

Les colonnes de tri sont régulièrement nettoyées par les employés municipaux, mais je préférerais qu'ils emploient ce temps à d'autres travaux comme par exemple, l'entretien de la voirie.

Les voyages réguliers à la déchetterie coûtent chers. Il est donc nécessaire que chacun fasse un effort pour maintenir notre village propre.

Jean Louis BERNE



## Adsl

Une pétition est disponible en mairie pour réclamer à France Telecom une couverture Adsl sur tout le village. Venez nombreux la signer, car nous avons besoins de vous tous pour faire avancer ce dossier.

Une commune comme Castillon se doit d'avoir une offre ADSL à proposer à tous ses habitants.

Nous oeuvrons sur plusieurs solutions et nous avons porté notre problématique auprès de la communauté de commune avec qui nous essayons de trouver des solutions.



## Communauté de commune

Succédant à Mr Mathieu, Mr Gérard Pedro, maire de Remoulins, a été élu Président de la Communauté de Communes le 17 avril à la maison des Associations de Remoulins.

La Communauté de Communes permet de regrouper les moyens, de renforcer les possibilités d'action, et de rendre plus cohérent le développement des 17 communes qui en font parties. Castillon a adhéré à la Communauté de Communes du Pont du Gard dès sa création en 2001.

Pour les 15 commissions, la représentation du village est assurée par Mrs Berne, Farigoule Fricotteaux, Esperandieu, Moerman et Mme Dherbecourt.

Internet : <http://www.cc-pontdugard.fr>



## Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 16h à 18h

Mercredi de 8h30 à 12h

Permanence des élus : samedi de 10h à 12h

Tél. 04.66.37.12.74 - Fax 04.66.37.33.87

Internet : <http://www.castillon-du-gard.fr>

Contact : [contact@castillon-du-gard.fr](mailto:contact@castillon-du-gard.fr)



## La Poste

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h

Samedi de 8h à 11h - Tél. 04.66.37.35.54

\* Autrefois, les Castillonnais vivaient très économiquement et consommaient principalement de la viande de porc, et ne jetaient rien de leur ration de lard... d'où leur surnom, les mangeurs de couenne, « li manjo coudéna »...



## Situation financière de la commune à fin mars 2008

Dés notre prise de fonction, le comptable du trésor public nous a remis une analyse de la situation financière de la commune dont les principaux constats sont in extenso les suivants :

« La situation financière de la commune connaît aujourd'hui un **équilibre précaire** et ses marges de manœuvre sont relativement ténues

✓ En matière de fiscalité, les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière ont été augmentés en 2005 de 25% et sont désormais proches des moyennes observées

✓ Bien que de 2003 à 2007, la commune n'ait pas eu recours à l'emprunt, l'encours, actualisé des prêts sur les travaux en cours de réalisation, reste élevé par rapport à sa capacité financière

✓ L'absence de réserve ne permet plus de nouveaux prélèvements »

Aussi, la commune se doit de retrouver une capacité d'autofinancement suffisante pour faire face à ses projets. Nous avons dès notre arrivée préparer le budget 2008 et découvert qu'un total de dépenses d'investissement engagées en 2007 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 pour un montant total de 706 504,20 € étaient à financer. Il a donc fallu réaliser deux emprunts pour faire face à ces dépenses : un 1<sup>er</sup> de 471 000 € pour les dépenses

du pluvial (pour lesquelles aucune demande de subvention n'a été faite) et un 2<sup>ème</sup> de 90 000 € pour financer l'acquisition d'une maison place du 8 mai à mettre à disposition des associations : à ce jour aucune affectation de cette acquisition n'a pu être réalisée faute de preneur intéressé.

L'endettement par habitant se situe au 31/03/08 à 1004 € alors que le niveau moyen d'endettement pour les communes similaires du département se situe à 640 €. **Le fonds de roulement** qui en principe permet de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses au 31/12/07 est **totalemment épuisé** puisqu'il est négatif de 2510 € et des dépenses de fonctionnement engagées en 2007 ont été reportées en 2008 pour 26319 €.

Au regard des constats faits par le comptable du trésor sur la situation au 31/12/07 et des éléments recensés au 31/03/08 il apparaît que l'équilibre jugé précaire au 31/12/07 s'est grandement fragilisé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2008. Nous avons donc décidé de limiter nos projets à réaliser en 2008 dans l'attente de pouvoir retrouver une capacité d'autofinancement supérieure et compatible avec les possibilités de la commune.

## Budget 2008



Aménagement et remise aux normes de la chapelle Romane pour en faire une école maternelle.....	60 000 €
Réaménagement et embellissement de l'entrée Sud du village + remise en état du complexe de tennis.....	50 000 €
Renforcement de la distribution électrique aux Croisés.....	104 000 €
Rafraîchissement de la mairie.....	20 000 €

## Augmentation de la TLE




La commune a été obligée d'augmenter la TLE afin de trouver des ressources nouvelles pour financer le développement de tous les réseaux. En effet, désormais, lorsqu'une extension de réseau EDF sera nécessaire, la commune devra en assurer seule, les charges financières.

## Terrains devenus constructibles



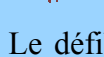
Une nouvelle taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles a été créée pour faire face aux coûts des équipements publics découlant de l'urbanisation.

 **Ancienne municipalité, note salée !**

Le montant des notes de restaurant du 01/01/08 au 21/03/08 s'élève à 2421€.

Le total des factures de restaurant et d'épicerie pour l'année 2007 s'élève à 14 403€ ; les repas du 3<sup>ème</sup> age au « Vieux Castillon » n'étant pas inclus (4100 €) ....

## Défibrillateur



Le défibrillateur promis par Mr Van De Graaf a été repris par celui-ci sans plus d'explication...



## Travaux déjà réalisés

**Le pluvial des Perrières** : La municipalité en place a finalisé les travaux du pluvial dans le quartier des Perrières, engagés par la précédente municipalité. Nous avons obligé l'entreprise mandataire à déposer le grillage initialement posé pour le remplacer par des panneaux rigides plus sécuritaire et prévu au marché. Une végétalisation en périphérie du bassin de rétention sera réalisé cet automne. Le temps capricieux de ces dernières semaines nous a permis de tester l'efficacité des travaux réalisés.



**Aménagement de la place** : de jolis massifs autour des arbres de la place de la Mairie ont été repris à la demande de la municipalité, sans supplément de coût, par souci d'esthétique.



**Disparition des tags** : les bordures du rond point en bas de Castillon et l'abribus ont été repeints en blanc afin de cacher les tags très inesthétiques.

**Plage de Castillon** : depuis les inondations de 2002 des tas d'immondes et d'arbres étaient restés sur notre plage. Un petit nettoyage et un défrichage ont permis de retrouver le charme de cet endroit avant cet été.



## Travaux en cours

**Ecole maternelle à Chapelle Romane** : à la rentrée, la chapelle Romane comprendra 2 classes maternelles et un dortoir, le tout chauffé par un système réversible (climatisation), bien moins coûteux en frais de fonctionnement. Un important appel d'offre vient d'être réalisé par la municipalité afin de réhabiliter et **remettre aux normes** l'ensemble du bâtiment. Les marchés seront passés prochainement et les travaux seront réalisés cet été. Faute de budget, la municipalité assurera elle-même la maîtrise d'œuvre du projet. Une demande de subvention est en cours.

**Remise en service du tennis** : les marchés sont passés et les travaux vont débuter. Nous réalisons une remise en état complète des terrains, clubhouse et enceinte afin de voir renaître notre club de tennis pour la rentrée de septembre.

**Sécurité de l'entrée Sud du village** : une étude de rond-point est en cours pour améliorer et sécuriser le bas du chemin Neuf. Cette étude doit s'intégrer dans notre volonté d'embellir également nos entrées de village. La remise en état de l'abri bus sera intégré dans cette étude, ainsi que la création d'espace vert. Une demande de subvention à été faite.

**Inondation au Mas Raffin** : Plusieurs solutions sont en cours d'étude afin de résorber les problèmes d'eau de ruissellement qui stagne au bas du Mas Raffin.



## Travaux à venir

**Enfouissement des colonnes de déchets** : la commune va se doter partiellement de colonnes de déchets à enterrer. Un ensemble de 4 colonnes devrait être logé sur la place du château d'eau et un autre ensemble de 2 colonnes sous la poste.

**Rafrâchissement mairie** : une campagne de rafraîchissement de l'intérieur de la mairie était prévue. Nous avons préféré reporter ce budget sur celui de l'école qui nous paraît plus important. Ce sera pour l'année prochaine !

**Réfection du chemin Neuf** : le conseil général va réaliser cette fin d'année une réfection de voirie depuis le bas du chemin neuf, jusqu'au Mas Raffin.

**Assainissement des croisées** : une étude a été relancée pour faire avancer ce projet. Nous souhaiterions pouvoir intégrer une partie des travaux dans le projet du rond point qui va être réalisé au croisé à partir de mars 2009.



# Li Manjo Coudéna

Bulletin municipal n°1 - Juin 2008



## Sictomu

La collecte des restes « ordures ménagères » s'effectue tôt le vendredi. Quatre colonnes de tri sélectif sont à votre disposition pour le verre, les emballages, les plastiques et les papiers :

- ✓ Tennis
- ✓ Mas Raffin
- ✓ Chemin des Oliviers
- ✓ Les Perrières

Tout encombrant, gros cartons, huiles de vidanges (...) doit être déposé à la déchetterie de Fournès du lundi au samedi de 8h à 12h, 15h à 18h, sauf les mardis et jeudis. Un ramassage de ces encombrants par les employés municipaux est aussi prévu chaque 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois. Inscription en mairie.

**Un RDV est organisé le samedi 28 juin de 9h à 12h au tennis avec un représentant de la commune afin de vous guider dans le tri de vos déchets.**

*Tout dépôt de sacs poubelles domestiques déposés dans la zone des colonnes ou sur la voie publique fera l'objet d'un PV (voir délibération conseil municipal du 12 juin 2007)*



## Manifestations

- 21 juin : Fête de la musique
- 14 juillet : Fête et taureaux
- du 25 au 27 juillet : Fête votive
- Week-ends de juillet et d'août : Visites guidées village et patrimoine (horaires en mairie & office tourisme Remoulins)
- Septembre : Foire artisanale et salon du livre (rencontre écrivains et historiens) / Castillon en Balade (randonnées à thèmes)



## Pégoulade

Aux dernières nouvelles, la pégoulade n'aurait pas lieu faute de participants : mobilisez-vous avant la fête afin de maintenir cette manifestation.



## Festivités - Culture - Loisirs

A notre prise de fonction, nous nous sommes préoccupés de dynamiser notre village ; la consultation d'avril a effectivement montré votre désir de créer de nouvelles associations. Déjà 4 d'entre elles sont opérationnelles !

- ✓ **Arec** (association randonnées et cultures) qui repart sous l'impulsion d'un nouveau bureau.
- ✓ L'association de « **la boule au bouchon castillonnaise** » avec Francis Lichtin son président ;
- ✓ La création de l'association « **Manava** » : danse africaine et variée avec sa présidente Mme Ladray.
- ✓ La future association « **protection de notre patrimoine** » .
- ✓ La création de l'association de **Tennis** qui devrait regrouper plus d'une cinquantaine d'adhérents dès l'automne.
- ✓ La création de **comités de quartier** et la demande de **travaux manuels**, de **rencontres culturelles**, **jeux de cartes** et bien d'autres thèmes laissent présager une approche et des moments de convivialité entre les habitants.

Toutes les expositions de peinture sont maintenues : Castill'Art, Ilpide, Avisse. De même, les festivités 2008 ont été reconduites. La fête de la musique aura lieu le 21 juin : chorale « Atout Cœur » dans l'église et deux orchestres sur la place. La fête votive du dernier week-end de juillet sera exceptionnellement animée par une Abrivado longue, partant de la chapelle de St Caprais au centre du village. Nous tenons à remercier les musiciens et le manadier pour nous avoir accordé des tarifs très préférentiels, le budget étant très limité cette année (voir budget). Enfin, une plaquette et des visites guidées seront proposées cet été aux nombreux touristes.

## Bus de la mer

Le « bus de la mer » partira tous les mercredis à 8h30 de la place du village de Castillon à partir du mercredi 9 juillet 2008 jusqu'au mercredi 20 août inclus. Le départ du Grau du roi se fait devant la gare à 18h00. Inscription en mairie.

Castillon du Gard